

Le sport est l'affaire de toutes et tous et nous sommes persuadés que la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport et le Conseil d'Etat en a conscience. C'est pourquoi elle doit en tenir compte dans ce concept du sport.

Le groupe socialiste attend ainsi avec impatience les définitions, la réalisation et la mise en place de ce concept. Nous n'interviendrons donc plus sous les chapitres de cette loi sur le sport.

Pour terminer, le groupe socialiste soutiendra à l'unanimité l'équipe de Suisse et espère une victoire lumineuse contre l'Espagne. Hop Suisse, hop Schweiz, hop Svizzera et vive le sport.

ART. 1 à 3

Le Rapporteur. Confirmation des premiers débats.

La Commissaire. Vous me permettrez de faire quelques observations suite à l'intervention de M. le Député Repond, puisqu'il s'adressait directement au Conseil d'Etat.

Il va de soi, et nous l'avons dit, que l'élément évolutif et l'instrument à disposition, qui fera l'objet, évidemment, d'un partenariat et d'une consultation est ce concept tant du sport que des infrastructures sportives. De ce point de vue là, les points relevés par M. le Député Repond sont aussi les points que le Conseil d'Etat entend promouvoir. J'ai eu l'occasion de le dire hier, il s'agit, en particulier de la question de «Sport-Art-Formation» qui ne peut être mis en place de manière efficace que si nous avons effectivement des centres cantonaux de compétence portés par les associations cantonales de sport.

De ce point de vue encore, il va de soi que les associations cantonales ont un rôle à jouer, puisqu'elles doivent aussi vouloir regrouper l'ensemble des sportifs en un lieu pour mettre à disposition les meilleures conditions d'entraînement et de suivi sportif des jeunes.

S'agissant des halles de sport des cycles d'orientation, j'ai bien saisis le message. Il me paraît cependant important de rappeler que ces halles de sport appartiennent aux associations de communes mais, qu'en vertu de l'article 6 du projet de loi, ces dernières devront les mettre effectivement à disposition des associations sportives pour la pratique du sport. Vous n'avez pas mentionné les halles de sport qui appartiennent à l'Etat car je pense que vous savez que l'Etat les met déjà à disposition en-dehors des périodes d'usage scolaire. J'ai terminé et je confirme les premiers débats.

– Confirmation de la première lecture.

ART. 4 à 19, TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Confirmation de la première lecture.

– La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

– Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, tel qu'il ressort des débats, par 72 voix contre 1. Il y a 5 abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berret (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butt (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducopter (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggio (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfle (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP). Total: 72.

Ont voté non:

Ganioz (FV, PS/SP). Total: 1.

Se sont abstenu:

Burgener (FV, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Schorderet G (SC, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB). Total: 5.

Postulat P2059.09 Martin Tschopp/Hugo Raemy

(défi démographique dans le canton de Fribourg – que fait le Conseil d'Etat?)¹

Prise en considération

Raemy Hugo (PS/SP, LA). Welche Folgen hat der demographische Wandel auf das staatliche Handeln, insbesondere in den Bereichen Bildung, Verwaltung, Sozialwesen, Polizei und öffentlicher Verkehr? Welche konkreten Massnahmen sind geplant oder bereits umgesetzt, um den sich abzuzeichnenden Problemen (Mangel an Fachkräften, Knappheit an jungen Nachwuchsleuten, Verlust an Know-how, höheren Rekrutierungs-, Ausbildungs- und Weiterbildungskosten, um nur einige zu nennen) entgegenzuwirken?

Das, Herr Vonlanthen, waren und sind die essentiellen Fragen, welche Martin Tschopp und ich mit unserem Postulat beantwortet haben wollten und immer noch wollen.

Die Antworten gefallen mir weder in der enttäuschenden Stellungnahme auf unser Postulat, noch im Bericht zum Postulat 312.06 Bulliard / Bourgeois, auf welchen

¹ Déposé et développé le 8 octobre 2009, BGC p. 1820; réponse du Conseil d'Etat le 4 mai 2010, BGC p. 1051.

uns der Staatsrat verweist. Der besagte Bericht stellt eine gute Analyse der demographischen Entwicklung in unserem Kanton dar und könnte teilweise als Grundlage zur Beantwortung unserer Fragen dienen – ohne diese aber schon zu beantworten. Teilweise darum, weil sich der Bericht mehrheitlich mit den Themen Bevölkerungszunahme, Immigration und junge Bevölkerung auseinandersetzt, aber zu wenig mit der sich drastisch verändernden Bevölkerungsstruktur, der Überalterung unserer Gesellschaft und deren Folgen. Die letzten beiden Seiten des Berichts besprechen das Regierungsprogramm der laufenden Legislatur, ohne die dringenden Fragen aufzuwerfen und konkrete Massnahmen vorzuschlagen. Bezeichnenderweise spricht der Staatsrat von Herausforderungen, welche auch ordentlich von 1 bis 6 durchnumeriert sind. Ja, die demographische Entwicklung stellt uns in der Tat vor riesige Herausforderungen und diesen müssen wir uns stellen. Wer ersetzt z.B. in naher Zukunft die fehlenden Ärzte in den Arztpraxen und Spitätern? Wer pflegt Kranke und Verunfallte in den Spitätern? Wer pflegt unsere alten und gebrechlichen Mitmenschen in Alters- und Pflegeheimen? Wer sorgt für Ruhe und Ordnung im öffentlichen Raum? Wer fährt in 20 Jahren unsere Busse und Lokomotiven? Und wer ersetzt die fehlenden Lehrkräfte? Wer unterrichtet also unsere Kinder? Lassen Sie mich an diesem letzten Beispiel exemplarisch aufzeigen, wie ernst die zu erwartenden Probleme sind. Gemäss einer Medienmitteilung des Dachverbandes Schweizer Lehrerinnen und Lehrer werden von den rund 100 000 Lehrpersonen an öffentlichen Schulen der Schweiz in den nächsten 15 Jahren rund ein Drittel in Pension gehen. Es ist die Generation der Lehrkräfte, die in den Babyboom-Jahren der 70er- und frühen 80er-Jahren in den Schuldienst eingetreten sind. Das Bundesamt für Statistik rechnet in seinen neusten Prognosen «Szenarien 09-18» für die obligatorische Schule mit einem Bedarf von 7400 neu eintretenden Lehrkräften alleine auf der Primar- und Sekundarstufe I für eben dieses Jahr 2010, das wir gerade leben. Im Jahre 2018 steigt die Zahl auf über 8300. Das ist weit mehr, als alle sieben pädagogischen Hochschulen der Schweiz heute pro Jahr für diese Stufen ausbilden, wenn man bedenkt, dass von den neu ausgebildeten Lehrpersonen nur ein Teil für längere Zeit im Lehrerberuf bleibt. Viele steigen wieder aus oder um. Zudem werden die Schülerzahlen ab 2013 wieder steigen. Wenn wir schon gerade bei Zahlen sind: Die Quelle der in unserem Postulat erwähnten Zahlen war ebenfalls das Bundesamt für Statistik, welches von verschiedenen Szenarien ausgeht. Unsere Zahlen beziehen sich zudem auf eine Publikation aus dem Jahre 2007. Der Staatsrat bezieht sich auf solche von 2005. Aber unabhängig von den Zahlen bleiben die Herausforderungen dieselben. Und diese tangieren ganz zentrale Aufgaben unseres Staates. Das gibt Martin Tschopp und mir, aber auch der ganzen SP-Fraktion zu denken. Ihnen auch? Dann unterstützen Sie bitte dieses Postulat. Verlieren wir keine Zeit! Die Zukunft beginnt heute.

Longchamp Patrice (PDC/CVP, GL). Au travers de ce postulat, nos collègues Martin Tschopp et Hugo Raemy demandent donc au Conseil d'Etat d'établir un rapport qui permettrait d'anticiper les effets de la

croissance et des transformations de la structure démographique attendus ces prochaines décennies. On constate d'abord qu'il existe une différence notable au niveau des chiffres avancés par les postulants avec ceux de l'Office fédéral de la statistique concernant les prévisions démographiques.

Le Conseil d'Etat est bien conscient du problème puisque le programme gouvernemental tient compte de cette croissance démographique et des conséquences qui y sont liées, au travers des sept défis à relever durant les prochaines législatures.

De plus, il semble que ce problème lié à la croissance démographique soit assez récurrent puisque le Conseil d'Etat avait déjà répondu en février 2009 avec le rapport numéro 113 au postulat de nos collègues Christine Bulliard et Jacques Bourgeois, soit finalement 8 mois avant le dépôt du postulat de nos collègues Martin Tschopp et Hugo Raemy.

Le Conseil d'Etat, qui estime que cette réponse est assez complète, nous demande de rejeter ce postulat et les membres du groupe démocrate-chrétien suivront la proposition du Conseil d'Etat.

Brönnimann Charles (UDC/SVP, SC). Le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance du postulat des députés Tschopp et Raemy, «défi démographique dans le canton de Fribourg».

Constatant qu'en février 2009, le Conseil d'Etat a déjà donné les réponses au postulat Christine Bulliard/Jacques Bourgeois qui allaient dans le même sens, le groupe de l'Union démocratique du centre va suivre la réponse du Conseil d'Etat de rejeter ce postulat.

Vonlanthen Rudolf (PLR/FDP, SE). Die Freisinnig-demokratische Fraktion hat das vorliegende Papier durchgelesen und von dessen Inhalt Kenntnis genommen. Wir kommen dabei zum gleichen Schluss wie der Staatsrat. Die Antwort wurde mit dem Bericht vom 16. Dezember 2008 schon abgegeben, als Antwort auf das Postulat unserer Grossratskolleginnen und -kollegen Bulliard und Bourgeois.

Es ist aber schon so: Unsere SP-Kolleginnen und -kollegen haben ihre liebe Mühe, wenn es um demographische Fakten geht. Ich erinnere an die jeweiligen AHV- und BVG-Diskussionen. Nun: Alles wurde schon aufgezeigt. Es gilt nun aber, den Mut zu haben, entsprechend zu handeln.

Das erneute Postulat ist somit abzulehnen, denn der Staatsrat hat wichtigere Aufgaben zu erledigen, anstatt in regelmässigen Abständen leeres Stroh zu dreschen.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je vous remercie pour ces différentes interventions.

Le Conseil d'Etat partage tout à fait les préoccupations des postulants mais est d'avis qu'en l'état, il n'est pas nécessaire de produire un rapport. Il vous propose dès lors de ne pas accepter ce postulat.

Herr Grossrat Raemy, «die demographische Entwicklung stellt uns vor riesige Herausforderungen», haben Sie gesagt. Sie haben Recht. Ich gebe Ihnen da voll und ganz Recht und der Staatsrat nimmt diese Herausforderung auch ernst und zwar in täglichem Handeln. Er muss dies ernst nehmen bei jeder Aktion und auch

in seiner Regierungstätigkeit; dies heisst eben auch, vorauszuschauen und hier eben die richtigen Strategien zu entwerfen.

La démographie est un thème vaste et universel. On peut aborder tous les aspects de la vie politique, sociale et économique.

Si l'on interprète bien les intentions des postulants, le rapport à rédiger ou réviser comporte principalement trois objectifs:

1. établir un constat statistique et prévisionnel;
2. exposer les mesures prises et celles qui sont à envisager;
3. sensibiliser le public et notamment les milieux économiques.

En réponse à ces points:

1. Concernant le constat statistique: il est vrai que le canton de Fribourg figure régulièrement et cela depuis plusieurs années parmi les premiers cantons dans le classement en matière de croissance démographique. Il est vrai aussi qu'il possède actuellement la population la plus jeune du pays. En ce sens, Fribourg présente bien des spécificités qui méritent qu'on y accorde une attention particulière. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Conseil d'Etat avait accepté le postulat Bulliard/Bourgeois à l'époque, concernant les conséquences et mesures face à l'évolution démographique, et avait fait rédiger un rapport. Depuis lors, aucune évolution récente n'est venue bouleverser les conclusions de ce rapport.
2. Concernant les mesures prises ou envisagées: le rapport Bulliard/Bourgeois renvoyait généralement au programme gouvernemental et au rapport annuel d'activité. En effet, c'est précisément le rôle du programme gouvernemental de décrire les mesures que compte prendre le gouvernement pour affronter les défis du futur et c'est aussi le rôle des rapports annuels de fournir des informations sur l'état de leur concrétisation. Pour cet objectif, le Conseil d'Etat pense donc qu'il est préférable de se servir des procédures et documents déjà existants plutôt que de produire un rapport supplémentaire.
3. Concernant la sensibilisation du public et plus particulièrement celle des milieux économiques: cette sensibilisation est déjà largement assurée par toutes sortes d'informations statistiques, journalistiques ou scientifiques au niveau international ou national mais aussi au niveau cantonal.

Je vais vous donner un exemple concret: prenons le thème de la promotion de la formation professionnelle. Je dois vous dire et je le répète chaque fois que je le peux que nous, Fribourgeois, pouvons vraiment être fiers de notre canton, de notre économie et des PME de notre canton.

Je vous donne deux chiffres: les trois dernières années et même dans le contexte d'une crise, l'économie fribourgeoise a créé 1230 nouvelles – je dis bien nouvelles – places d'apprentissage. C'est extraordinaire et très réjouissant. En plus, le Conseil d'Etat a pris des

démarches pour contrer ou répondre à ce défi. Je vous rappelle le plan de relance où nous avons demandé de créer 50 nouvelles places d'apprentissage à l'administration de l'Etat. Je vous rappelle également deux mesures complémentaires: la mesure win-win et la mesure journée promotion des places d'apprentissage. On a pu créer plus de soixante nouvelles places d'apprentissage. Alors c'est seulement pour vous montrer, M. le Député Raemy, Mesdames et Messieurs, que le Conseil d'Etat n'est pas inactif, bien au contraire. Il doit intégrer toutes ces préoccupations dans son travail quotidien. Dès lors, même si un rapport tel qu'il est demandé par les postulants ne serait évidemment pas dénué d'intérêt, le Conseil d'Etat est d'avis que les ressources nécessaires pour accomplir ce travail important seront mieux utilisées si elles sont investies dans la préparation des documents de planification existants qui devront de toute façon couvrir la quasi-totalité des points mentionnés dans le postulat.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de rejeter ce postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est refusée par 65 voix contre 26. Il n'y a pas d'abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Brodard V. (GL, PS/SP), Brunner (SE, PS/SP), Burgener (FV, PS/SP), Bussard (GR, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), de Roche (LA, ACG/MLB), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Hänni-F (LA, PS/SP), Jelk (FV, PS/SP), Krattinger (SE, PS/SP), Mau-ron (GR, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Thomet (SC, PS/SP). *Total: 26.*

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggé (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Savary (BR, PLR/FDP), Schoenenweid(FV, PDC/CVP), Schorderet G(SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 65.*

– Cet objet est ainsi liquidé.